

LETTRE AUX PRÊTRES DU DIOCÈSE DE NAMUR

Chers confrères prêtres,

En cette année sacerdotale, il m'a paru bon, à l'approche de l'An Nouveau et dans la lumière de Noël, de vous envoyer un message un peu plus détaillé que d'habitude. Il se situe dans la foulée de l'année sacerdotale que Benoît XVI nous offre sous le patronage du saint Curé d'Ars, patron de tous les prêtres du monde.

Ce message me permet tout d'abord de vous remercier pour votre ministère, quel qu'il soit, au service du diocèse. Même si un prêtre est malade, réduit à l'inactivité, il demeure spirituellement « actif » au cœur de l'Église diocésaine. Même les prêtres qui ont abandonné le ministère peuvent, moyennant la conversion intérieure, porter dans l'invisible un fruit sacerdotal. Merci à chacun, merci à toi, pour ton ministère, quel que soit son lieu d'exercice !

Jean-Marie Vianney fut prêtre dans un contexte différent du nôtre. Mais les grandes réalités de la foi qui ont fait de lui un saint demeurent toujours d'une parfaite actualité. Car ce qui est éternel et solidement

enraciné dans la Tradition est, en un sens, toujours à la mode.

Notre premier ministère est celui de *l'annonce de la Parole de Dieu* et de *l'évangélisation*. Il suppose qu'en permanence nous soyons nourris par la lecture et la méditation de la Parole de Dieu dans l'Écriture. L'abbé Vianney avait terminé avec peine ses études théologiques. Mais il avait l'une des bibliothèques les mieux fournies parmi ses confrères curés et la Parole de Dieu alimentait sans cesse sa prière et sa prédication. En va-t-il de même pour nous ? Certes, nous ne prions pas d'abord pour nous ressourcer, mais simplement parce que Dieu est Dieu et que l'Amour crucifié mérite d'être aimé. Cependant, cela n'interdit pas que notre oraison quotidienne, inspirée par l'Écriture, irrigue notre prédication, notre catéchèse et même, en quelque façon, l'ensemble de nos contacts pastoraux. Notre vie de prêtre doit être pétrie de l'Écriture et de l'enseignement de l'Église qui, à travers les Pères, les grands théologiens, les mystiques, les prophètes de tous les temps et le Magistère du pape et des évêques, répercute et actualise la Parole de Dieu. Le soin apporté à nos homélies dominicales ou de semaine, ou lors de célébrations où nous nous adressons à un public occasionnel, lors de funérailles ou de mariages, doit exprimer notre souci de l'évangélisation à partir de la Parole de Dieu. En secteur pastoral et en doyenné, interrogeons-nous régulièrement sur le temps et les moyens que nous consacrons à l'évangélisation de ceux qui ne

fréquentent pas nos églises. Certaines communautés, traditionnelles ou nouvelles, spécialement branchées sur l'évangélisation, y compris auprès des jeunes, pourront nous aider à la réflexion et à l'action.

Notre deuxième ministère est *le service de la liturgie et des sacrements*. Le curé d'Ars a touché des centaines de milliers de cœurs par sa manière de *célébrer la messe*, par son amour de la présence vivante et permanente de Jésus dans l'Eucharistie et par son obstination à offrir le sacrement du pardon comme lieu éminent de la réconciliation de l'homme avec Dieu. Il ne faisait preuve d'aucune originalité dans la manière extérieure de dire la messe. Il se conformait aux rubriques. Mais une flamme d'amour habitait tous ses gestes et attitudes si bien que la grandeur du mystère transparaisait à travers sa célébration et bouleversait les âmes. Qu'il en aille ainsi toujours pour nous ! Ne nous singularisons jamais par des libertés abusives par rapport aux normes du missel. Mais, simplement, modestement, habitons cette liturgie de l'Église, qui ne nous appartient pas, même si nous devons nous l'approprier en profondeur. À cet égard, un article de Bruno Bouvet, paru dans « La Croix » le 10 décembre dernier, m'a interpellé. L'auteur y explique comment, en région parisienne, les liturgies qui attirent le plus de monde et, notamment, de jeunes, sont celles qui prennent le temps de créer un climat sacré qui conduit à Dieu et, en même temps, suscite des engagements très concrets. À retenir...

Le curé d'Ars a également investi beaucoup d'énergie – et d'argent ! – dans la promotion de *l'adoration eucharistique*. Il a fini par convaincre ses paroissiens, des terriens pourtant très réalistes, de ce que, vraiment, Jésus est avec nous tous les jours, jusqu'à la fin du monde, et tout spécialement, comme le souligne le Concile Vatican II, sous les espèces eucharistiques. Aujourd'hui encore, presque tous les renouveaux spirituels dans l'Église de nos pays s'accompagnent de la mise à l'honneur de l'adoration du Saint-Sacrement. Merci donc à mes confrères qui, aidés et soutenus par des laïcs et des consacrés, promeuvent courageusement, en paroisse, secteur ou doyenné, cette forme remarquable du culte eucharistique et veillent à ce qu'elle soit régulière, c'est-à-dire hebdomadaire, voire quotidienne ! Leurs efforts et leur persévérance seront généreusement récompensés.

Enfin, parmi les autres sacrements que nous avons à célébrer avec foi, espérance et amour, soignons *le sacrement de la réconciliation*, si malheureusement négligé dans les Églises des pays riches. Notre obstination à l'offrir en paroisse et dans les lieux de pèlerinage ne sera pas vaine, même s'il faut nous armer de patience afin d'éviter le découragement. Mais si c'est pour programmer une célébration communautaire sans aveu individuel de ses péchés – sauf une reconnaissance globale de son état de pécheur – et sans absolution personnelle, alors, de

grâce, ne faisons rien plutôt que d'organiser cela, et laissons à la Providence le soin de conduire un jour ses enfants vers un lieu où ils pourront enfin découvrir l'accueil personnel que Jésus réserve aux pécheurs. Non seulement les absolutions collectives après un aveu réduit à un minimum sont gravement illicites, mais elles sont une injustice en comparaison de ce que l'Église propose à ses fils et à ses filles de la part du Seigneur. Merci donc à tous mes confrères qui, sous le patronage et avec la protection du Curé d'Ars, cherchent patiemment à faire goûter par leurs paroissiens la beauté de ce sacrement du pardon, sans jamais perdre cœur ! Notre fidélité portera son fruit avec le temps, surtout si nous-mêmes recourons régulièrement à la grâce de la réconciliation.

Notre troisième ministère est celui de *la charité pastorale*, à la suite du Bon Pasteur. Quelle admiration je porte à tant de prêtres de notre diocèse qui connaissent de si près les brebis du troupeau qui leur est confié ! Derrière cette connivence, je devine le temps consacré à la rencontre et à l'écoute des personnes, la sollicitude pleine de délicatesse face aux joies ou aux épreuves des fidèles et je rends grâce à Dieu pour tous ces cœurs de prêtres qui vibrent à tout ce qui touche les paroissiens ou les autres communautés humaines dont nous avons la charge. La douce obsession d'un prêtre doit bien être celle-là : être proche des gens tels qu'ils sont, à l'image de Jésus, se laisser toucher par eux et découvrir leur beauté, toujours plus grande que ce que nous avons perçu d'eux au départ.

Avant d'être envahi par le ministère de la confession, l'abbé Vianney consacrait beaucoup de temps à la visite des villageois, s'intéressant de près à leur vie familiale et à leur travail, soucieux d'obtenir des patrons le respect du repos dominical, comme temps de respiration nécessaire non seulement pour le culte, mais aussi pour l'harmonie du foyer. Plus tard, il dut se limiter au strict nécessaire, mais sans jamais laisser tomber le souci des rencontres personnelles. Puisse-t-il en être toujours ainsi pour nous également !

Semblablement, en même temps qu'il investissait beaucoup dans la beauté du culte, notre saint patron engloutissait davantage encore de moyens dans l'accueil des pauvres et des orphelins et dans l'éducation de la jeunesse, notamment des filles, fort négligées à l'époque. Aujourd'hui, fût-ce d'une autre façon et dans un autre contexte, notre charité pastorale se doit toujours d'être prioritairement attentive à ceux qui pèsent le moins dans nos sociétés. Merci donc à tous les confrères qui s'engagent généreusement, comme prêtres, dans l'action sociale et caritative !

C'est d'ailleurs l'exercice de la charité pastorale à l'égard de nos frères et sœurs ainsi que l'accompagnement spirituel de ceux et celles qui nous considèrent comme leurs " pères " dans le Christ qui, en plus de l'intimité avec le Seigneur Jésus, nous permettront de vivre notre célibat, non comme une solitude de vieux garçons, mais comme un célibat

d'amour, exigeant, certes, mais serein et joyeux. Un célibat si rempli de sens que la tentation d'y trouver des compensations occultes nous sera épargnée...

Chers confrères prêtres, en cette année sacerdotale, je tiens à vous dire « merci » de tout cœur pour votre sacerdoce et votre personne. Que Dieu vous garde fidèles jusqu'au bout ! Car nous savons en qui nous avons mis notre foi ! Que le sacerdoce de Jésus en nous soit le lieu et le moyen privilégiés de notre sanctification personnelle ! Je vous bénis de tout cœur.

Namur, le 20 décembre 2009,

**+ André-Mutien,
votre évêque.**

Quelques points de repère au cours de l'année sacerdotale

- Du 24 au 29 janvier : retraite sacerdotale à Orval. – Cinquante-cinq prêtres du diocèse participeront à cette retraite. Plus (60 en tout) auraient souhaité y participer, mais la capacité de l'hôtellerie est limitée à ce nombre. Ce succès semble indiquer que la formule répond à un besoin et une attente.

- Du 24 au 27 mars : accueil des reliques de sainte Marguerite-Marie au Sanctuaire de Beauraing sur le thème : « Du Cœur d'Or de Marie au Cœur de Jésus, source et école du pardon », avec, en couronnement, le 27 mars, le Congrès diocésain de la Miséricorde, relais vers le Congrès mondial de Cracovie en 2011.

- En mars : parution d'une bande dessinée consacrée à l'abbé Joseph André, belle figure de sainteté de notre diocèse (éditions « Coccinelle », à Durbuy).

- Les 21 et 22 avril : colloque théologique sur le prêtre, probablement à Ciney.

- Le 1^{er} mai : journée sacerdotale ouverte à tous, à Beauraing.

- Le 11 juin : journée sacerdotale interdiocésaine, à Banneux.

- Du 25 au 28 juin : accueil de la relique du cœur du saint Curé d'Ars, dans le diocèse de Namur, avec, notamment, sa présence à la Cathédrale pour les ordinations sacerdotales du 27 juin.